



DEFICIENCE VISUELLE : LES SIGNES D'ALERTE

Quels sont les signes qui doivent alerter ?

Voici une liste non exhaustive des signes qui doivent alerter sur une possible déficience visuelle :

Si la personne :

- **Se plaint de sa vue ou de ses lunettes**, voire qu'elle ne les porte plus.
- **Ne reconnaît plus les personnes, ne fixe plus leur regard** quand elles s'adressent à elle.
- **Devient sensible aux changements de luminosité** (se plaint d'éblouissement, ou a des difficultés à se déplacer dans les endroits peu lumineux ou ombragés, allume en permanence les lampes, ferme les volets..).
- **Modifie ses habitudes de vie** : ne lit plus, écrit moins, ne se rase ou ne se maquille plus, se rapproche pour regarder la TV...
- **Devient maladroite, renverse, perd ses objets**, salit ses vêtements sans s'en rendre compte, ne souhaite plus descendre manger au restaurant de la résidence.
- **Est en difficulté dans ses déplacements** (trébuches, se cogne, se tient au mur, marche plus lentement, ...) et va de moins en moins loin.
- **S'isole, évite, refuse les activités et sorties communes.**

